

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Holzgleitspray
Identifiant unique de formulation UFI: 8CDQ-7E13-X001-34Y0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
Lubrifiant (lubrification à sec)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

PUAG AG
Oberebenestr. 51
CHE-5620 Bremgarten AG, Aargau

Producteur

F.W.Klever
Hauptstraße 20
D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10
Télécopie + 49 (0) 8744 96 99 96
E-mail info@ballistol.de
Site web www.ballistol.de

Service responsable de l'information:
Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 80

E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Nur für Anrufe aus der Schweiz! Tox Info Suisse 145 +41 44 251 5151
Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Procédure de classification

Aérosol 1, H222
Aérosol 1, H229
Eye Irrit. 2, H319

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

*** 2.2 Éléments d'étiquetage**

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

* étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

* **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans le recyclage.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
74-98-6	200-827-9	601-003-00-5	propane	35 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	
106-97-8	203-448-7	601-004-00-0	butane	15 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

État inconscient
État d'ivresse
Vomissement
Nausée
État semi-conscient
Vertiges

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Informations complémentaires

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.
Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection personnel.
Éloigner toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:
Sciure de bois
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter d'inspirer les aérosols.
Éviter de:
Contact avec les yeux

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:
Aliments pour humains et animaux

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger de la chaleur.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
106-97-8	203-448-7	n-Butane	Court terme(ml/m ³) 980 (1) Court terme(mg/m ³) 2370 (1) (1) 15 minutes average value (BE)

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
106-97-8	203-448-7	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
74-98-6	200-827-9	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m ³ (ppm)] 1900 [mg/m ³] (CH)
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m ³ (ppm)] 1800 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 4000 Court terme(mg/m ³) 7200 (CH)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m ³ (ppm)] 1900 [mg/m ³] (F)

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection des mains

gants (résistants aux solvants)

Protection corporelle:

Vêtement de protection

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
ventilation insuffisante

Appareil de protection respiratoire approprié:
en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre A/P2

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Aérosol

Couleur

incolore
limpide

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

Odeur

comme:
Alcool

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	env. 78 °C pression 1013 mbar		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité 10.9 Vol-%		(Propan)
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité 1.5 Vol-%		(Propan)
Point éclair	env. -104 °C		(Propan)
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	dans l'état fourni env. 7.5 (20°C)		neutre
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible en toutes proportions
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	env. 60 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	env. 0.82 g/cm ³ (20°C) pression 1013 mbar		données se rapportant à la phase liquide
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

10.4 Conditions à éviter

Le récipient est sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50°C. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer
Formation de vapeurs/gaz facilement inflammables.

10.5 Matières incompatibles

Comburent, fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	> 5000 mg/kg Espèce Rat		Les données se rapportent au composant principal.
Toxicité dermique aiguë	> 2000 mg/kg Espèce Rat		Les données se rapportent au composant principal.
Toxicité inhalatrice aiguë	> 20000 mg/L Espèce Rat Temps d'exposition 4 h		Les données se rapportent à la composante principale.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
non irritant.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Irritant.		

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.			Expériences issues de la pratique

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: > 8100 mg/L Espèce <i>Leuciscus idus</i> (aunée dorée) Durée du test 48 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 > 9000 mg/L Espèce <i>Daphnia magna</i> (puce d'eau géante) Durée du test 48 h	OCDE	
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	CE 10 > 6500 mg/L Espèce <i>Pseudomonas putida</i> Durée du test 16 h		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation			Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
--------------------------	-------------------------

140603 *	autres solvants et mélanges de solvants
----------	---

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Recycler les emballages des marchandises selon le système allemand DSD (Duales System Deutschland).

Remarque

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950	ONU 1950	ONU 1950
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	AEROSOLS	Aerosols, flammable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	2.1

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Holzgleitspray

Date d'édition 10.06.2024
Date d'exécution 22.01.2024
Version 6.2 (fr)
remplace la version de 13.04.2023 (6.1)

Étiquette de danger	2.1
Code de classification	5F
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Dispositions particulières	190, 327, 344, 625
Code de restriction en tunnel	D

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	AEROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Polluant marin	Non
EmS	F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	Aerosols, inflammable
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement	Non

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Holzgleitspray

Date d'édition	10.06.2024
Date d'exécution	22.01.2024
Version	6.2 (fr)
remplace la version de	13.04.2023 (6.1)

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente